L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 16 JUIN, 1869. 42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI MATIN, 16 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par G. de Fériet, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles—Des billets à ordre, montre et chaîne en or, boutons en or, argenterie, linge de corps, ouvrages de médecine, etc., provenant de la succession de Thomas Paniston.

Par S Guisault, à 10 heures, à l'encoignure des rues St Philippe et Claiborne—Le fonds en bloc, du café, avec les liqueurs, installations, etc.

Par J. Déjan Jr, à sa salle d'encan coin Gravier et Carondelet—Un assortiment de meubles de maison et de bureau, et des pianos. Aussi, une grande facture de biscottes.

Par S. J. Montgomery, aux écuries de F. Liner, rue Gravier, à 10 1/2 heures—De beaux chevaux de selle et de harnais, par paire et seuls, beaux mulets d'habitation et de ville, jolis buggies couverts et découverts, harnais, selles, etc., et à sa salle d'encan, rue du Camp—Un assortiment général de meubles.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 38 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, lingerie, rideaux, etc.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, au pied de la rue Girod—Foin.

☞ Achetez vos conserves et cacaos chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES,
185..........Rue des Remparts..........185

Foin ! Foin ! - M. D. E. Murphy, encanteur, appelle l'attention des acheteurs sur la vente de foin annoncée par lui pour aujourd'hui à 10 heures du matin, devant la rue Girod.

Les fruits du suffrage universel.

Si le suffrage universel en France n'a pas produit des fruits dont le bon goût puisse être satisfait, ainsi qu'on vient de le voir par le résultat des dernières élections pour le Corps législatif, on peut dire qu'en Amérique il a produit encore des fruits moins satisfaisants, ainsi qu'on peut en juger par les qualités qui distinguent le Président actuel et les conseillers qui l'entourent. Ajoutons à cela qu'aux Etats-Unis il n'y a pas de remède puisque le suffrage universel est réellement à deux degrés, combinaison qui n'a pas été essayée en France mais qui conçue différemment, y aurait peut-être grand succès. Ici, le suffrage universel ne donne plus aucun espoir, attendu que quoiqu'on fasse, les divers degrés qu'on lui imposera n'assureront jamais la liberté de l'élection devant l'absolutisme des conventions préparatoires. Trois élections présidentielles ont été faites en huit années de 1860 à 1868, deux fois les suffrages se sont déclarés pour Lincoln et une fois pour Grant. Lincoln eut l'honneur de battre en 1860, un des hommes les plus éminents des Etats-Unis, par son instruction, son talent et son autorité, John Breckinridge. La seconde fois, en 1864, Lincoln eut l'honneur de battre le seul officier de l'armée fédérale qui eut développé dans la guerre le talent d'un général uni aux qualités qui devraient distinguer en tout pays les hommes publics. La présidence de McClellan eut été une providence pour guérir les maux du pays, quelques grands qu'ils fussent. En 1868, le général Grant, qu'aucune supériorité civile ne distingue, a eu l'honneur comme Lincoln, de battre aux polls, un autre homme éminent de la trempe de Breckinridge, le gouverneur Seymour, de New York. En sorte que dans ces trois occasions le suffrage universel a fait servir, justement ceux qu'il fallait laisser dans l'ombre et laissé dans l'ombre justement ceux qu'il fallait produire au grand jour. Veut-on savoir maintenant ce que le pays a gagné en confondant les mérites, sans tenir nul compte de la supériorité intellectuelle des candidats ? En deux mots, on peut le dire : il n'a rien gagné et a tout perdu. — Avec Breckinridge, il n'y eut pas eu de guerre ; avec McClellan, la guerre eut eu un terme moins désastreux ; avec Seymour, les plaies en eussent été cicatrisées. Mais surtout avec Breckinridge la splendeur des Etats-Unis ferait aujourd'hui plus que jamais l'admiration du monde. Richesse, produits, paix, prospérité, ordre et puissance, la présidence de Breckinridge eut assuré tout cela, quand tout cela a été perdu par l'ignorance brutale de l'homme que le suffrage universel lui préféra.

Les conséquences de l'élection de Lincoln ont enlevé les Etats-Unis une influence ineffaçable, indice de corruption à l'intérieur et d'annihilation à l'extérieur. On connaît l'œuvre de la corruption, mais on connaît moins bien l'impuissance d'expansion à laquelle les Etats-Unis ont été réduits par la guerre. Nous pouvons en juger aujourd'hui par les événements qui se passent dans le voisinage des côtes américaines. Deux ou trois pays que dévore la guerre civile ont montré quelque tendance à s'annexer aux Etats-Unis. On peut citer les deux sections Est et Ouest de la grande île de St Domingue, et l'île de Cuba. A ces îles nous pourrions ajouter Porto Rico et St Thomas, où il y a toujours eu un parti d'annexionistes. Nous ne comptons pas le Mexique qui est toujours à acheter ou à prendre, comme on voudra, car il est évident que le Mexique ne fait que des façons dont on aurait bon marché si l'on voulait et si on y tenait. N'est-il pas vrai que toutes ces poires sont mûres et qu'elles tomberont sans résistance dans le panier au premier attouchement ?

Eh bien la guerre du Sud, une des conséquences ont le moindre du suffrage universel, a mis les Etats-Unis dans l'impuissance de prendre un parti décisif à l'égard de ces grands intérêts. Le gouvernement de Washington qui reproche encore à l'Angleterre d'avoir reconnu les Confédérés comme belligérants, n'ose pas reconnaître en cette qualité les Rebelles de l'île de Cuba, il ose encore bien moins reconnaître leur gouvernement. Le gouvernement de Washington est en arrière du Pérou et du Chili qui viennent de reconnaître *in extenso* les insurgés Cubains et qui, en outre, leur offrent crânement leur bienveillance. Et notons que cette amitié peut être beaucoup plus qu'un vain mot, car l'on assure que les steamers péruviens, achetés aux Etats-Unis, n'ont pas encore dépassé les eaux cubaines et que très probablement, ils ne s'en écarteront pas de sitôt.

On sent bien que la moralité n'est pour rien dans cette retenue de la diplomatie fédérale vis à vis de l'île de Cuba, mais les complications que pourrait amener une attitude différente sont à craindre, et les hommes qui forment aujourd'hui le cabinet du Président ne sont pas de taille à mesurer de semblables difficultés, pas plus que le Trésor n'est à même d'offrir la plénitude de ses coffres quand on les vide sans cesse pour empêcher la chûte du papier-monnaie. De là ces obscures menées contre l'Espagne et cette affectation d'ignorance sur les entreprises de flibustiers américains. Il est de fait, au reste, qu'on rend plus de services aux Cubains en ne les reconnaissant pas, qu'on ne pourrait leur en rendre en les reconnaissant. La reconnaissance serait une preuve indirecte de la connivence du gouvernement avec les flibustiers, connivence présumée aujourd'hui mais non établie par des actes officiels.

Si l'on redoute les complications au sujet de Cuba, on les redouterait également au sujet de St Domingue, la France ayant des reprises de rente à exercer contre une partie du pays. Toutefois, cette difficulté ne serait pas insurmontable et peut-être l'aplanirait-on en donnant des garanties de paiement. Mais comment payer tout cela, quand on ne peut pas seulement payer la baie de Samana ? Et comment payer aussi l'acquisition de l'île danoise ? L'annexion de St Domingue aurait eu son bon côté. Pour nous, pour le Sud, l'expérience n'eut pas été dépourvue d'intérêt. Nous eussions suivi avec curiosité l'intrusion des Yankees dans cette fameuse île. Les Yankees ont un esprit d'entreprise que personne ne leur conteste, et très certainement ils eussent voulu essayer de la spéculation parmi les Africains. Leurs opérations auraient embrassé tous les genres d'industrie et sous ce beau climat si généreux, dans ces belles terres si riches, ils n'eussent pu résister au plaisir de se faire cultivateurs. Mais les bras où les prendre, à moins de requérir les bras des noirs annexés ? Et si les bras annexés eussent refusé de leur prêter leurs muscles, qu'aurait dit messieurs les Yankees qui auraient avancé leurs capitaux ? Ils auraient envoyé de St Domingue de jolies correspondances, et c'est alors que le *Herald* de New York eut été intéressant. Quel dommage que cette annexion ne puisse avoir lieu ! Les Yankees chez les nègres de Soulouque, de Geffrard et de Salnave, eussent offert à l'humanité le plus beau des spectacles, celui de l'industrie aux prises avec l'indolence, de l'activité aux prises avec la paresse et de la règle aux prises avec la révolte. Que de plaintes ! Que de projets de réforme et de suggestions rétroactives ! Qui sait si les Yankees à St-Domingue n'y seraient pas devenus anti-abolitionistes ? Ne sont-ils pas capables de tout ?

Mais le Président ne veut pas nous donner ce spectacle là. St Thomas veut se vendre, St-Domingue, Porto-Rico et Cuba veulent s'annexer, le Mexique veut se vendre et s'annexer tout ensemble, le président Grant n'aperçoit aucune de ces velléités. Il en a déjà bien assez de l'affaire de l'Alabama ; cette question seule écrase ses épaules carrées de soldat, il n'en demande pas davantage, et même il cherche à oublier l'Alabama dans des distractions de voyage. Très probablement il suivra Ben Wade et Seward en Californie ; il en a grande envie ; son devoir le retient, étant de se renseigner sur la valeur du chemin de fer du Pacifique..., le plus loin possible à Cabinet de Washington. Oh, le bon président...

président que le suffrage universel nous a donné ! et après Grant le fumeur, le buveur, le coureur et le flâneur, que nous donnera-t-il ?... un empereur, et c'est à Grant qu'on offrira l'empire. Grant aura une des qualités de Charlemagne, mais une seule, l'amour des voyages.

UN DEMI-DÉNOUEMENT.—On verra par le rapport que nous donnons sur la dernière séance des Conseils de ville que les nouveaux élus ont été admis par le Conseil des Aldermen, mais que les Assistants-Aldermen ont refusé d'admettre leurs nouveaux collègues. M. Fisher, le partisan des warrants métropolitains, a particulièrement insisté sur l'illégalité de l'élection, laquelle illégalité n'est pas du tout du ressort du Conseil, à supposer qu'elle soit réelle. Le Conseil a souverain pouvoir sur les qualités ou les pouvoirs de ses membres, en ce sens qu'il peut décider sur des questions personnelles, sur des questions d'âge, par exemple, d'incapacité mentale, de fraude électorale, de citoyenneté, et d'assessement, car la charte de 1856 encore en vigueur sur ce point, exige que chacun des membres du Conseil communal, figure sur le rôle des contribuables pour un assessement de $3,000 en propriété foncière ; mais les Conseils ne peuvent décider sur une question d'illégalité d'élection, la question prise dans un sens général.

En vain, M. Pandely a-t-il fait valoir l'autorité d'un mandamus, obligeant le Conseil des Assistants à statuer, M. Fisher a répondu qu'on n'avait pas reçu avis du mandamus d'une manière officielle et qu'on n'était pas forcé d'y obtempérer jusques là. Mauvaise réponse, surtout quand il ajoute que l'élection est illégale, ce qui annonce de sa part une grande ignorance et un parti pris de ne pas obéir au mandamus, quand même le shérif l'aurait adressé au Conseil par douzaines ou par centaines de copies dûment certifiées. La majorité du Conseil se sentant fourvoyée par l'opinion de M. Fisher et ne sachant que résoudre en présence des nouveaux élus qui demandaient leur admission, s'est décidée à rompre le quorum en sortant de la salle, ce qui a déterminé l'ajournement de la décision et de la séance. Le public appréciera la conduite de MM. les Assistants-Aldermen.

OPINION DU JUGE COOLEY SUR LES POUVOIRS DU GOUVERNEUR WARMOTH.—Le juge Cooley, de la Sixième Cour de District, en prononçant son jugement dans l'affaire du Bureau Métropolitain, condamné pour mépris de Cour, a saisi l'occasion pour dire que le gouverneur Warmoth, sous l'empire de la loi, n'avait aucun pouvoir de donner des ordres à la police, et que le Bureau Métropolitain n'était pas obligé d'obéir à ses réquisitions ; que le devoir spécial du gouverneur était de respecter et de faire exécuter les décrets des tribunaux judiciaires.

Le juge relève les membres du Bureau de la responsabilité qu'ils ont encourue en n'obéissant pas à cette partie de son injonction qui concerne les barrières municipales, la preuve étant acquise qu'ils n'en ont jamais eu possession ; mais il décide que le mépris et un mépris aggravé, a été commis par certains membres du Bureau qui ont joué un rôle actif dans les procédures illégales instituées devant la Cour de Paroisse de Jefferson, relativement à la contestation, après que son injonction leur avait été signifiée, et c'est pour cela que MM. Dunn, George, McDuff et Raynal sont condamnés à la prison et à l'amende.

Nous faisons ressortir les considérants sur lesquels s'appuye le jugement du juge Cooley, parce qu'ils ont une importance extrême, étant opposés entièrement à la théorie autocratique du gouverneur Warmoth. Le gouverneur Warmoth, il faut qu'on le sache bien, n'a aucun ordre à donner à la police métropolitaine, par conséquent cette police a eu tort de lui obéir, et le général Mower qui a commis la bêtise d'appuyer la police quand le gouverneur s'est mis à sa tête pour lui faire exécuter les deux glorieuses expéditions de Jefferson, méritarait d'être rappelé.

L'IMBROGLIO DE JEFFERSON.

Comme leur avocat l'avait annoncé lundi, les métropolitains accusés de mépris de cour ont comparu hier devant la Sixième Cour de District qui a entendu leurs déclarations.

Le surintendant Cain dit que la police s'étend dans trois paroisses et que c'est pour cela que la plus grande partie de la police de Jefferson vient de la paroisse d'Orléans. Le gouverneur lui avait ordonné de reconnaître M. Leche comme maire. C'est pour cela qu'il fit rien pour remettre en place le maire Kreider. Je n'ai jamais, du reste, dit le surintendant Cain, ordonné aux métropolitains de s'emparer de l'hôtel de ville.

Je leur recommandai seulement de faire la police de la ville, me croyant dépourvu d'autorité pour ordonner autre chose. Je n'ai pas du tout exprimé aucune intention de désobéir au writ. Le maire Leche ayant assermenté ses hommes, je n'avais plus aucun pouvoir sur eux ; je doute même qu'ils m'obéissent aujourd'hui, mais il pourraient obéir à un ordre du gouverneur. Hier, je n'ai connu le départ de la police pour Jefferson que lorsque ce départ avait déjà eu lieu. Je n'avais pas vu le gouverneur avant et je ne voulais pas contrevenir à l'ordre de cette Cour.

M. F. J. Leche déclare que sa commission remonte au 7 janvier. J'étais le 19 à Carroll ton où j'ai reçu du gouverneur avis que la mairie de Jefferson était vacante, et je n'avais plus qu'à en prendre possession, ce que je fis. Les hommes qui font maintenant la police ne sont pas métropolitains. Ces derniers ont été rappelés samedi dernier. Le gouverneur Dunn et M. Burbank ont renvoyé la force métropolitaine. Après ma prise de possession, j'appelai des métropolitains à mon secours, quelques jours après, le maire Kreider me demanda de lui céder les bureaux. C'est alors que j'assermentai mes hommes, bien que je n'en eusse pas l'autorité. Mais il fallait me défendre, et échapper aux assassins.

Ici a été présenté le mandamus du juge Bruning, remplaçant le juge Pardee, pour forcer la police métropolitaine à faire la police de Jefferson.

Le juge Cooley fait observer que le juge Pardee n'avait pas voulu émettre cet ordre en violation de l'ordre de cette cour.

Le capitaine George prête serment et donne des explications desquelles il résulte qu'il n'a jamais eu l'intention de désobéir à l'ordre de la cour.

Wm McDuff dépose à son tour. Je suis commissaire de police ; j'ai reçu l'injonction samedi ; peut-être ai-je commis un mépris de cour pour avoir dit qu'il fallait agir. Quand on eut consulté M. Filleul ; s'il m'eut dit de désobéir, je l'eusse fait. J'ai agi de bonne foi après la résolution du Bureau. Mais depuis la consultation de M. Filleul je n'ai pas pensé à désobéir à la cour. J'ai même pris toutes les précautions possibles pour que le Bureau se soumit à l'injonction. J'avoue que M. Dunn a été le mieux avisé de nous.

Oscar J. Dunn, président d'office du Bureau, dit qu'il est un citoyen ami des lois, n'ayant nullement l'intention de désobéir à la cour. J'ai juré n'avoir pas voulu commettre un mépris de cour et je n'ai dit que la vérité. Je n'ai donné aucun ordre à la police d'intervenir avec les officiers de Jefferson, et le Bureau n'en a pas donné non plus. Si, néanmoins, la cour pense que je suis coupable de mépris, je suis coupable sans le savoir, car ce ne fut pas mon intention. Nous avons, du reste, suivi en tout, les conseils de notre avocat, ne supposant pas qu'il eut l'intention de nous conseiller mal. Quant à l'autorité de cette cour, il n'y a jamais eu l'intention de la méconnaître. Je dis tout d'abord aux membres du Bureau que nous devions obéir à la cour, que conservateurs de la paix, nous ne devions pas être les premiers à la troubler.

A une question de la cour, Dunn répond que si le maire Kreider en possession de la ville, eut demandé l'assistance de la police, cette assistance lui eût été donnée ; le gouverneur me dit que M. Leche était le maire.

Je ne sais pas, poursuivit Dunn, ni de ceux qui suivent en tout le gouverneur. Je donnai des ordres pour que la police ne maltraitât aucun prisonnier à Jefferson. Si un homme de police nous eut été dénoncé nous l'eussions jugé. Mais le cas n'est pas arrivé bien que la police ait été elle-même fort maltraitée. Il n'y a eu de dénonciations ni de poursuites d'aucun côté.

La police qui patrouille maintenant à Jefferson est métropolitaine en partie. Mais le Bureau ne sait qui a été assermenté par le maire Leche ; les hommes n'ont pas été renvoyés ; nous ne les payons pas pour ce qu'ils ne font pas ; je considère qu'ils ne sont pas maintenant sous notre contrôle.

Les autres dépositions n'ont rien présenté d'intéressant. Après les plaidoiries, le juge Cooley n'a pas hésité dans sa décision à soutenir l'autorité de sa Cour, et O. J. Dunn, Wm. McDuff, Wm. George et Raynal ont été condamnés à 6 heures d'emprisonnement et à une amende de $100 chacun.

Isabelle et Burbank ont été excusés parce qu'ils n'étaient pas présents quand il s'est agi de l'affaire qui a donné lieu au mépris de Cour dans le Bureau. Le surintendant de police Cain a été excusé également parce qu'il a simplement agi en vertu des ordres du Bureau.

$55.—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On ne paye ni rôt ni assurance.

MAISON MAIGNAN & LABORDE.—Par le navire *Sicily Juliette*, arrivé de Bordeaux, MM. Maignan & Laborde ont reçu des vins rouges, en barriques et en caisses, du Burgundy Port et du vinaigre. Voir l'annonce.

SALON DE LAGER BEER ET CONCERT.—Nous avons remarqué hier soir rue Bourbon No 11, dans le salon de bière de M. A. Wenger, une attraction d'un genre tout à fait nouveau ; c'est un orchestrion qui, composé de vingt différents instruments, exécutera tous les soirs un programme de douze morceaux d'opéra. Cette machine harmonique qui vient d'une célèbre fabrique, a coûté $5000. Nous la croyons destinée à éveiller fortement l'intérêt de ceux qui aiment les nouveautés extraordinaires, ainsi que l'excellente bière offerte simultanément par M. Wenger.

$55.—C'est le prix de la célèbre Machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté les deux premiers prix à la troisième foire de l'Etat de la Louisiane et la croix de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, dirigé par M. Fourmestraux.—Leçons de Solfège, Piano, Flûte, Piston, &c. M. Fourmestraux enseignera d'après sa nouvelle méthode d'abréviations. En suivant cette méthode l'élève arrive beaucoup plus vite à lire la musique et à pouvoir s'amuser sur un instrument. S'adresser chez M. Piffaud, accordeur de pianos, rue Royale, No 125, près de la maison Moreau.—17,19,22,24

COMPAGNIE D'ASSURANCE MOUNT CITY.—Les officiers et directeurs de la Compagnie-mère viennent d'être élus à St-Louis. On en trouvera la liste dans l'annonce publiée plus loin. Les nouveaux directeurs sont tous des hommes de la plus haute honorabilité qui consacreront leur temps et leurs soins aux affaires de la Compagnie.

Les aveux du parti révolutionnaire.

L'année 1869 avait été marquée par le parti révolutionnaire pour le renversement de l'Empire. On ne le disait pas seulement dans les estaminets et les tables d'hôte de Bruxelles, de Genève et de Londres ; on le murmurait à l'Institut ; et on en causait volontiers dans certains salons de la rue de Lille et de la place Saint-Georges, tout comme dans les faubourgs de La Villette et de La Chappelle.

L'alliance du parti révolutionnaire et de la fraction ardente du parti orléaniste se constituerait dans l'intervalle par une discussion commune à la Chambre et dans les journaux. On trouverait toujours un prétexte à l'occasion de la Constitution, du gouvernement personnel ou des élections. On pressentait déjà l'Union libérale ; on y ferait entrer des dupes et des complices, et l'on saurait se servir à propos des uns et des autres.

Ce plan n'était pas une œuvre conçue à la légère, le rêve d'un cerveau malade. Il avait été préparé de longue main et expliqué aux fidèles réunis sur les frontières de Belgique et de la Suisse, qui, par mille moyens qu'ils nous feront connaître eux-mêmes, étaient en communication constante avec les fidèles des salons et des tavernes de Paris.

Dès 1866, on préparait l'exécution de ce plan, et M. Rogeard se chargera encore de nous le faire connaître. M. Rogeard a publié à Bruxelles, en 1866, une brochure intitulée : l'*Echéance de 1869*. Cette brochure, non moins instructive que *la Crise électorale de 1869*, commence ainsi :

"Jamais nation n'a vu plus clair à trois ans devant elle 1869 ! c'est la date fatidique ; 1869, c'est la prise de Babylone, c'est la fin de la dernière servitude, la sortie de la grande captivité ! 1869, c'est la grande rédemption du grand peuple déchu, c'est l'arc de grâce et de délivrance. Voilà ce qu'on dit et ce qu'on espère ; sur cette date, concordance absolue des textes. Les grands et les petits prophètes sont d'accord ; la foi est unanime et inébranlable."

Mais pourquoi M. Rogeard attache-t-il dès 1866 un intérêt aussi grand à la date de 1869 ? Il va nous l'expliquer lui-même dans une note qu'il a pris soin de mettre dès la première page de sa brochure.

"C'est en 1869, dit M. Rogeard, que doivent avoir lieu les élections générales pour le renouvellement du Corps législatif. Les brochures de Bruxelles et de Genève ne laissent rien dans l'ombre ; elles expliquent tout avec ce mélange d'audace et de naïveté qui plaît quelquefois aux habiles et aux forts.

Mais on est encore en 1866 ; c'est bien long, d'attendre, jusqu'en 1869. Les élections générales sont une bonne occasion, sans doute ; mais il peut y en avoir d'autres, il ne serait pas d'un bon citoyen de les négliger ; c'est l'avis de M. Rogeard et c'est précisément ce que la brochure a pour objet d'examiner.

"Chute de l'Empire en 1869, s'écrie M. Rogeard, voilà ce qu'on croit, voilà ce qu'on sait." Mais l'auteur se demande s'il n'y a pas quelque inconvénient "à laisser à l'Empire un sursis de trois ans."

Il y a plusieurs manières de tuer les empires. M. Rogeard, qui est un ancien élève de l'Ecole normale, les a étudiées. Il a lu Machiavel, il aime à citer également M. Thiers et M. Ledru-Rollin, M. Félix Pyat et M. Victor Hugo. M. Rogeard va donc examiner les dangers qui précipitent la chute de l'Empire : il s'adresse à ses amis trop patients et leur dit : "Je suis comme vous que l'empire est menacé de dix sortes de morts, qu'il n'a que l'embarras du choix, qu'il peut périr ou par une banqueroute......, ou par des banquets politiques, ou par une manifestation imposante de la tribune ou de la presse, ou de la rue, ou par un soulèvement général, ou enfin par "le fameux plébiscite de 1869, que vous attendez et que je ne veux pas attendre, sans compter les moyens que j'oublie, et ceux que j'ignore, et ceux que je ne veux pas dire."

Cependant il y a encore une autre espérance que caressent les révolutionnaires, la mort de l'Empereur. M. Rogeard ne saurait manquer de s'expliquer à ce sujet.

PAGE 22.—"Bah ! dites-vous encore, "l'Empereur est très malade, et, morte la bête, mort le venin. L'homme emporte le régime, autant vaut cette fin qu'une autre" — Non, cent fois non ! Cette fin n'est qu'un coup du hasard. Ne savez vous pas d'ailleurs que l'Empereur se porte bien ? Il ne se dit malade que pour faire plaisir. Il promet aux Français tout ce qu'ils désirent, sa mort, la liberté, n'importe, pour faire attendre ! N'attendons pas !"

Il a bien fallu attendre cependant, malgré M. Rogeard. Il est vrai que nous ne sommes encore qu'au commencement de 1869 ; et bien que les élections soient faites, bien que le plébiscite de 1869 soit rendu, un homme tel que M. Rogeard ne saurait abandonner les espérances qu'il exprimait ainsi, à la manière de Bossuet :

"L'Empire se meurt, l'Empire est mort ! C'est avec ce cri qu'on le fait vivre jusqu'en 1869......bien entendu. Il s'agit de l'achever et non de l'écouter râler ; il ne faut pas lui tâter le pouls, mais lui serrer la gorge. Je suis comme vous qu'il ne passera pas la date fatale ; mais aidez donc un peu le ciel, qui vous aide si bien."

Ainsi, nous voilà bien avertis, l'Empire ne passera pas l'année 1869. Les électeurs n'ont pas partagé l'avis de M. Rogeard, l'immense majorité du pays s'est montrée parfaitement résolue à défendre l'Empire. Nous le répétons : le plébiscite est rendu. Encore une chance qui échappe à M. Rogeard ; mais il reste le *Rappel* et la *Lanterne*, MM. Gambetta, Bancel, Raspail, Rochefort et leurs amis de Paris, de Londres et de Bruxelles. Ils vont se mettre à l'œuvre sans doute ; nous nous proposons d'étudier leur plan d'attaque et s'ils font leur affaire de ne pas rester, et nous avons la confiance qu'ils ne seront pas plus heureux que MM. Thiers, Jules Favre, Marie, Garnier-Pagès, que le *Siècle* et le *Débats*.

Cependant, nous aussi, nous recommandons aux électeurs d'aider de leur côté le gouvernement.

Un ballottage va commencer dans un assez grand nombre de circonscriptions. C'est dans le suffrage universel et la confiance du pays que le gouvernement a toujours puisé sa force. C'est ce qui lui a permis de contenir les menées des partis sans leur faire de procès, comme autrefois, et de réprimer les émeutes sans employer l'armée, comme on a dû le faire à d'autres époques, sous la monarchie de juillet et sous la République de 1848 ; c'est ce qui lui permet d'être fort sans cesser d'être modéré.

(*Patrie*)

La Reine Isabelle.

On lit dans la *Cloche* :

La reine d'Espagne a visité l'exposition des beaux arts.

Le personnage officiel qui l'accompagnait, s'apercevant qu'elle approchait de la salle où piaffe le portrait du général Prim, crut devoir la faire prévenir du coup-d'œil qui l'attendait.

Isabelle, intrépide devant les révolutionnaires en effigie, ne broncha pas et continua sa route. Arrivée en face du portrait, elle l'examine complaisamment, puis elle s'écrie :

—Il est mieux que cela ! Je le lui dirai quand je le verrai, et ce sera bientôt !

Si la reine d'Espagne attend que son peuple vienne la chercher avec des guirlandes de fleurs, ou si elle se flatte de conquérir son royaume par les armes, elle se flatte cruellement et doublement illusion.

Je sais bien que les Cortès viennent de voter en principe la forme monarchique, mais, en France, la Constituante de 1848 avait bien voté la fondation de la République !

D'ailleurs il ne manque pas de souveraine constitutionnels des deux sexes, en disponibilité, pour se prêter à l'essai de Restauration que les Cortès vont tenter !

J'ai trouvé, à propos de la reine Isabelle et de son mari, un document que je ne me permettrais pas de citer s'il n'avait été publié déjà dans la "Revue rétrospective," et s'il n'appartenait à l'histoire.

C'est une lettre particulière de notre ambassadeur à Madrid, M. Bresson à M. Guizot.

On verra à quels détails la diplomatie est obligée de descendre, et comment le mariage de la reine Isabelle avec le "duc de Cadix" soulevait d'étranges objections.

Je laisse parler l'ambassadeur. Il rend compte d'une conversation avec la reine Christine.

"J'ai présenté comme d'une exécution bien autrement prompte et facile le mariage de la reine avec le jeune duc de Cadix. Sa Majesté en est tombé d'accord, et elle le verrait s'accomplir sans aucune répugnance, si la reine sa fille ne témoignait pour ce prince un éloignement aussi prononcé, et s'il n'était "douteux, qu'il fut homme." Ce dernier point était scabreux. Elle l'a touché avec adresse, me parlant de la voix, des hanches, de la conformation du prétendant.

"J'ai répondu que la réserve, que la moralité et ses habitudes pouvaient être attribuées à l'affection qu'il professait pour la jeune reine ; qu'il aura craint qu'une vie déréglée ne lui ôtat toute chance ; que la prétention même d'épouser la reine indiquait qu'il se jugeait en état de remplir toutes les obligations du mariage ; que les hommes atteints de l'infirmité "très rare, très exceptionnelle" qu'on lui supposait ne se mettaient pas en avant *fuyaient* plutôt "l'épreuve décisive" qu'il semblait rechercher.

"Ces observations ont paru toucher la reine. "Elle a," m'a-t-elle dit, "des moyens certains d'information ; elle y aura recours."

Que dites-vous du débat ?

Cette brave reine-mère qui a des moyens "d'éprouver" ses gendres ? Et cet ambassadeur qui agite la question avec son ministre !

On revient sur ce détail intime, voilà où la diplomatie va jusqu'aux limites de la galanterie.

"J'ai appris hier par Riansarès qu'aussitôt après mon départ, elle ("Christine") a fait venir la reine ; qu'elle l'avait mise sur la voie de s'expliquer sur le duc de Cadix, et qu'elle avait rencontré des préventions d'une vivacité et d'une énergie qui ne semblent qu'augmenter. Elle promet de revenir à la charge. Nous discutions même, Riansarès et moi, s'il ne serait pas à propos de le changer de garnison et de l'appeler à Madrid avec son régiment.

"Sans trop d'insistance, "sans forcer précisément son inclination," on tâcherait d'habituer la reine à sa voix et à ses hanches, et nous sortirions d'embarras par "le chemin certainement le plus court et le plus facile."

En diplomatie, il faut lire entre les lignes, et il est permis de se demander quel était le chemin le "plus court et le plus facile" de conduire un jeune époux à l'état normal de prétendant.

Il paraît que la jeune reine fut persuadée, puisqu'elle se maria et puisque sa postérité fait l'orgueil de son mari.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Décision de la Cour Suprême de la Georgie.

Eligibilité des nègres aux emplois publics.

Découverte de gisements aurifères au Mexique.

Victoire des Cubains à Puerto del Padre.

Détails sur les Instructions de Motley.

Le gouvernement sans nouvelles du ministre Mac Mahon.

Nouvelles Incursions des Indiens.

Concert monstre à Boston.

Nouvelles Européennes.

Londres, 15 — Les discours de Stradford, de Radcliffe et de l'archevêque de Canterbury, dit le *Times*, ne laissent aucun doute sur l'avenir de la loi d'abolition. Tout en désapprouvant la loi et déclarant qu'ils ne peuvent parvenir à en reconnaître les effets utiles, ils engagent la Chambre des Lords à la voter. Le bon sens pratique et le patriotisme de ces discours contrastent vivement avec le ton ardent et passionné des discours de Bright.

Après les débats de la dernière séance, dit le *Telegraph*, on ne peut conserver de doute sur l'avenir réservé au bill de l'Eglise Irlandaise.

Depuis le discours de l'archevêque de Canterbury, dit le *Star*, tout se montre favorable à la loi.

Bright a adressé une lettre à un meeting tenu à Birmingham : Si la Chambre des Lords, dit il, retarde le passage de la loi de l'Eglise Irlandaise, elle sera stimulée par la discussion de certains sujets qui dorment depuis de longues années.

Il est permis de mettre la valeur d'une constitution sous le régime de laquelle des deux Chambres, l'une est favorable, l'autre est contraire à une ligne politique donnée. Pourquoi lorsque la Couronne et les Communes sont d'accord avec la nation, la Chambre des Lords est-elle en opposition directe avec elles ? Tant que la Pairie marchera d'accord avec le pays, elle peut subsister ; mais si elle veut en traverser les desseins, elle pente s'exposer à de désagréables mésaventures." Bright espère que les conseils des bons citoyens et des hommes intelligents auront le dessus dans la Chambre des Lords.

Londres, 15 — Le *Times*, dans son numéro de ce jour, s'exprime ainsi : Le rétablissement de la tranquillité à Paris, pouvait être facilement prévu, si l'on considère l'indifférence du public et l'immense déplacement de forces. Il faut se réjouir de ce que ces désordres ont été obtenus sans effusion de sang.

Rien ne pourra désormais empêcher l'Empereur d'adopter les réformes constitutionnelles que les élections lui demandent. Un autre combat dans les rues aurait pour effet de retarder indéfiniment l'avènement des libertés publiques. Paris a choisi les plus modérés des candidats libéraux pour le Corps législatif, et a montré par son attitude qu'il blâmait les moyens violents. Il ne prétend pas s'exposer à un embarras, et se rendait la ville hostile à la conciliation.

Nouvelles de la Havane.

La Havane, 15 juin—Le choléra sévit avec intensité à Nuevitas et dans les environs. Les insurgés ont brûlé Jaguas et Amazones.

Porto Rico a nommé des députés pour les Cortès espagnoles ; ils doivent partir immédiatement pour Madrid.

Cairo, 15 juin—Monté : Magenta. Descendus : Sampson, Horner et Boas.

La rivière a baissé de 6 pouces. Temps clair.

Nouvelles de Washington.

Washington, 15 — Recettes du Revenu Intérieur aujourd'hui : un demi-million de dollars. Les imprimeurs employés par Clapp ont tenu aujourd'hui une réunion préparatoire relativement à l'action de l'Union Nationale Typographique. Les débats indiquent que Clapp sera soutenu par ses ouvriers. Le nègre Douglass continue à travailler.

Le ministère du Trésor a reçu la nouvelle de la mort de Frank Dumont, inspecteur des douanes du Texas. On croit qu'il a été assassiné près de Brownsville par des contrebandiers.

Les nouvelles suivantes sont arrivées ici par une voie cubaine : Une bataille a eu lieu entre les troupes révolutionnaires et les Espagnols dans les environs de Puerto del Padre. Les Cubains avaient 2,000 hommes en ligne ; ils ont été attaqués dans leurs retranchements par des forces Espagnoles dont le nombre est estimé à 4,000 hommes. Les Espagnols ont été repoussés deux fois. La perte des Cubains s'élève à peine à cent hommes, tués ou blessés, et celle des Espagnols est de trois fois plus considérable. Les Espagnols ont battu en retraite laissant leurs morts et leurs blessés sur le champ de bataille. Le résultat de ce combat a produit le meilleur effet sur l'esprit de l'armée cubaine dont les rangs se grossissent chaque jour de la meilleure partie de la population de l'île.

La discorde règne entre les officiers de l'armée régulière espagnole, en campagne, et les volontaires qui se sont emparés du gouvernement de l'île. Les troupes espagnoles sont démoralisées, et de nombreux déserteurs passent dans les rangs des Cubains.

Cet état de choses a imprimé une impulsion nouvelle à la cause de l'indépendance ; les chefs n'ont aucun doute sur la victoire récente.

Un certain nombre de recrues, Virginiens pour la plupart, ont quitté New York hier et aujourd'hui, se rendant au rendez-vous général fixé sur les côtes du Sud, d'où ces expéditions se dirigeront vers l'île de Cuba.

Washington, 15—Il est inexact que le ministre Motley, comme l'insinuait un télégramme transatlantique, ait laissé à entendre dans une communication officielle que le gouvernement des Etats-Unis s'était courroucé au rejet du traité de l'Alabama dans le Sénat. Telle n'était pas la teneur des instructions qu'il avait reçues relativement à ses rapports avec le gouvernement de S. M. Il paraît ainsi peu probable qu'il ait tenu un pareil langage. Il avait mission, toutefois, cela est certain, d'expliquer les circonstances dans lesquelles le traité a été rejeté, sans engager son gouvernement dans une ligne de conduite politique quelconque, mais en même temps on défendant la décision du Sénat.

Le ministre Motley n'a point l'ordre de faire au gouvernement anglais des propositions pour le règlement des réclamations ; il doit se borner à dire que, vu l'irritation causée en Angleterre par le rejet du traité, le moment actuel n'est pas opportun pour proposer la reprise des négociations. En d'autres termes le parti le plus sage est de laisser provisoirement dormir cette question, dans l'espoir que le gouvernement de S. M. sera le premier à demander la reprise des négociations lorsque l'excitation sera un peu calmée. M. Motley n'est point autorisé à dire que notre gouvernement est en mesure de présenter sur cette affaire une proposition quelconque et demander le paiement du montant des indemnités nationales ou personnelles ; il doit se borner à assurer le gouvernement de S. M. que nous désirons sincèrement régler tous les points en litige d'une manière honorable et satisfaisante pour les deux nations.

Une autre partie de ses instructions est, en effet, que la simple reconnaissance des rebelles comme belligérants tout en n'étant en soi ni une cause à revendication d'indemnité, ni un motif particulier de plainte, a eu cependant, si on la rapproche des faits subséquents, le caractère d'une manifestation anti-amicale et hostile contre les Etats-Unis pendant la dernière guerre et qu'elle a entraîné les pertes dont le gouvernement américain demande réparation.

Les instructions données au ministre Motley ont été préparées dix jours avant son départ des Etats-Unis, et légèrement modifiées à la demande du président Grant lui-même. Elles ont été, de la part du cabinet, l'objet d'un examen attentif, et M. Motley les a reçues immédiatement après, sans la moindre modification. Les seules instructions spéciales données à M. Motley sont relatives à la naturalisation et aux consuls ; il est à supposer qu'il s'est occupé de cette partie de ses devoirs.

Le ministère d'Etat n'a reçu aucune nouvelle directe ni positive du ministre McMahon depuis le mois de décembre dernier, époque à laquelle il est arrivé à Assomption. Toutes les autres nouvelles sont de vagues rumeurs. Les dernières dépêches officielles sont datées 8 avril Buenos Ayres et du 24 avril, Rio de Janeiro.

M. Northington, ministre dans l'Uruguay, écrit de Buenos Ayres qu'il a demandé au gouvernement argentin de lui fournir une escorte pour traverser les lignes alliées ou bien de l'autoriser à se faire accompagner par une escorte des Etats-Unis, afin de permettre à notre gouvernement de communiquer avec le ministre McMahon.

Les gouvernements argentin et brésilien ont refusé cette autorisation, donnant pour raison qu'elle ne pouvait être accordée sans nuire aux mouvements militaires qui doivent avoir lieu prochainement et couperont les communications désirées. M. Northington a répondu : J'attends depuis 40 jours l'ouverture de la campagne ; le gouvernement des Etats Unis a le droit incontestable de communiquer comme il le demande ; les alliés ne voulant pas l'y aider, il lui reste la seule ressource d'user de ses propres ressources pour s'ouvrir des communications.

Le commandant Kirkland, du Wasp, a échangé sur cette question avec les gouvernements brésilien et argentin une correspondance des plus aigres.

Nouvelles Diverses.

Atlanta, Georgie, 15 — La Cour Suprême de la Georgie a rendu aujourd'hui une décision par laquelle les nègres sont éligibles aux emplois publics. Brown et McCoy sont de cet avis. Warner étant d'une opinion contraire. McCoy a soutenu que l'Etat était, lui gouvernement civil avant la réunion de la Convention par laquelle a été faite la constitution actuelle ; noirs et blancs, a-t-il dit, ont concouru à former cette convention et à élaborer la constitution, et il était contre l'esprit de ce pacte d'enjoindre aux blancs ou aux noirs tout privilège à moins que ce ne soit parfaitement spécifié. D'après Brown, le 14me amendement défend de priver une personne quelconque de ses droits ; et le code donnant à tous les citoyens le droit d'occuper un emploi, en même temps que la constitution fait du nègre un citoyen et ne lui dénie point le droit d'être officier public, on ne peut admettre une violation du 14me amendement et priver un nègre de ses droits.

Le juge Warner, à son tour, soutient que le nègre est un enfant dans le corps social et ne peut occuper un emploi et ce n'est en vertu d'un décret spécial. Le Code qui définit les droits des citoyens, dit il, a été rédigé avant que le nègre soit devenu un citoyen et dès lors ne peut lui être appliqué. Le nègre n'a le droit d'occuper un emploi public si d'après la loi commune, ni en vertu d'aucun décret depuis qu'il a été fait citoyen. La convention a rejeté toute proposition de lui reconnaître le droit d'éligibilité, et jusqu'à ce qu'il ait reçu pour cela une autorisation spéciale, il est demeuré inéligible.

New-York, 15 juin—John Swerny de Charleston a été arrêté pour avoir blessé mortellement un homme nommé Dayan.

Boston, 15 — 12,000 voix ont chanté les airs nationaux avec accompagnement d'artillerie. L'effet a été immense. L'auditoire qui se composait de 25,000 personnes, s'est levé et applaudi à la fin.

Savannah, 15—Les Indiens commettent encore des massacres à 35 milles nord de la rivière Salomon. Un détachement a poursuivi les Indiens, mais les ayant trouvé réunis en force il a dû rebrousser chemin. Le général Harney s'est rendu sur les lieux.

San-Francisco, 15—Monadnock et le Comanche, navires cuirassés, ont reçu l'ordre de se tenir prêts à prendre la mer, à une heure d'avis.

San Francisco, 15 juin —Dernières nouvelles de Mexico.—Anticipant sur l'émission de papier-monnaie par le gouvernement, les marchands de Colima font graver sur leurs billets payables en or ou argent.

Le général Vegas était attendu à San Blas Il devait venir commencer le mouvement révolutionnaire dans le Sinaloa ; mais la défaite de Polina le fera renoncer sans doute pour quelque temps à toute démonstration. Il ne dispose point, d'ailleurs, de forces suffisantes pour lutter avantageusement contre Babe. Le général Lozano, ami personnel de Vegas, ne veut pas lui fournir de secours matériel. Vegas est parti de San Francisco vers le milieu de mai sur un navire frété pour le porter sur les côtes du Mexique. Il a débarqué ; dit on, à Santiago.

Marchés Européens.

Londres, 15 juin, soir—Consolidés 92 5/8. Bons 80 5/8. Sucre ferme sur place et en mer.

Francfort, 15 juin—Bons 86 1/2 à 86 5/8.

Paris, 15 juin—Bourse faible. Rentes 71.25.

Liverpool, 15 juin, soir—Coton calme ; Prix sans changement ; Ventes 10,000 balles. Suifs 44s.

Marchés américains.

New-York, 15 juin soir — Coton actif et décidément en hausse. Midd. Upl 32 1/2 à 33. Ventes 7,500 balles. Farine active et un peu plus ferme. Blé, bonne demande pour l'exportation hausse de 1 c. Mais irrégulier et 2 c de baisse en clôture. Porc calme et stationnaire Graisse sans changement. Wiskey décidément plus ferme 1 00 1/2 à 1 03. Riz actif. Caroline 8 1/4 à 9. Sucre ferme. Muscovado 11 3/4 à 12 1/16. Café et mélasse ferme. Frêts plus fermes.

New York, 15, soir—Sécurités du Sud calmes. Louisiane 71 1/2. Levées 66 1/8. Argent actif. Nombreuses affaires traitées à 7 p c avec 1/8 à 3/16 de commission. Sterling 109 1/2. Or fourni à 137 1/8. Actions languissantes et irrégulières. Gouvernements stationnaires 5 20 de 122 1/4, de 61 116 1/8, de 118 3/8. Nouveaux 119 3/8 de 67 et 68 id.

Memphis, 15 juin—Coton agité et irrégulier. Middling 32 demandé. Arrivages 115 balles.

Louisville, 15 juin—Coton ferme, demande active. Low Middling, 29 à 29 1/2. Ventes 1000 balles. Arrivages 71 balles. Exporté 903 balles.

Cincinnati, 15—Farine sans changement ; Mais 90 à 96. Avoine 68 à 72. Blé 1 10 à 1 15. Whisky 95. Porc bien tenu à 32. Epaules 15. Côtes 16. Plats côtes 17 à 18 suivant qualité. Bacon 14 1/4. Sucre 13 1/2 à 15 1/4. Mélasse 75 à 80.

St Louis, 15—Farine 4 25 à 5 00. Blé 106 à 108. Mais 60 à 67. Avoine 59 à 61. Seigle 91 à 95. Groceries calmes et sans changement. Porc 33 50. Bacon 14 1/4. Plats côtes 18 à 18 1/2. Jambons 20 à 20 1/2. Graisse ferme.

Chicago, 15—Farine 50 à 6 00. Blé 1 13 3/4 à 1 14. Mais 63 1/2. Orge 1 30 à 1 40. Whiskey 96. Mélasse 35 à 1 00. Sucre 19 3/4 à 14 3/4. Porc 33 00. Graisse 19 à 19 1/2. Jambons 15 1/2.

Louisville, 15—Mais 65. Avoine 67. Sucre premier qualité 14 1/2. Mélasse 80. Porc 33 00. Bacon 14 1/2. Plats côtes 18 à 18 1/2. Tabac 3.25 bouteaule vendues à 6 00 à 14 50. Whiskey 93. Farine 4 50.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg 15 juin—Montée Thompson Dean, à 8 heures hier soir, Leonidas, à 5 P. M.—Descendu : Henry Ames, à 6 P. M.

La rivière monte lentement.

Memphis, 15 juin—Temps clair et agréable. La rivière monte lentement. Partis : Belle Memphis, pour St-Louis ; Robert E. Lee et Mary Houston, pour Louisville ; Alice Dean, pour Cincinnati, et Bruder, pour la Nouvelle-Orléans.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud Ouest, 15 juin, 6 P. M.—Baromètre 29.90. Brise fraîche Nord.

Pas d'arrivages. Départ : steamer Mary M. Roberts.

Sur la barre, steamer Fire-Queen.

Passe à Loutre, 15 juin—Ont pris la mer aujourd'hui : goélette Kate Bingham et Montaur Brick Clara Pickens—Entré : goélette Ida and le remorqueur Lucretia, du Nouveau Bassin, est monté à 3 P. M.

(*Dépêches d'hier soir*)

Passe du Sud Ouest, 15 juin, midi—Baromètre 29.70. Vent N. O. fort.

Pas d'arrivages.

Départs : Navires Mary Fry et Avalanche, barques Woodside et Fortune Hold.

Sur la barre : Steamer Fire Queen.

Londres, 15, midi—Consolidés 92 5/8. Bons 80 5/8.

Londres, 15—Temps humide et mauvais pour les récoltes.

Liverpool, 15, midi—Coton un peu plus ferme. Midd. Upl 11 3/4 d. Orléans 12 d. Ventes 8000 balles. Suifs 43 s. 9 d.

Liverpool, 15 après-midi. Lainages et tissus, à Manchester, calmes. Mais plus ferme, mais sans hausse. Farine ferme. Blé animé. Graisse plus ferme, 72 s. 9 d.

Havre, 15, midi—Actions agitées et irrégulières. Argent actif à 7 p. cent. Bons 138 1/2, sterling 109 1/2, 5 20 de 62, 122 3/8. Louisiane, ancienne 71. Levées, 66.

Washington, 15 juin—Delano exigera, à partir du 1er juillet, le changement d'entrepôt et le règlement complet de toutes les affaires relatives aux whiskey en entrepôt.

Des lettres récentes de Rio Janeiro semblent confirmer que Lopez retient M. Mahon malgré lui.

Londres, 15 juin—La Chambre des Lords a discuté hier soir le bill d'abolition.

La Chambre des Communes a discuté la saisie du navire américain Mary Lowell, opérée par les Espagnols dans les eaux anglaises.

L'agitation politique de Londres s'apaise.

Philadelphie, 15—La procession des Templars a été magnifique et très imposante : elle s'étendait sur une longueur de un mille Plusieurs commanderies marchaient en triangles et en croix. Les maisons étaient splendidement décorées sur le parcours.

San Francisco, 14—Les nouvelles de Mexique annoncent que des gisements aurifères ont été découverts dans le district de Colima ; ils couvrent une longueur de 120 milles et sont plus riches que les placers de la Californie. La population se porte en foule à ces mines. Le gouverneur de Colima a décrété que l'enlèvement est un crime capital.

New York, 15 juin midi—Farine sans changement. Blé 1 c de hausse, mais rare et ferme, mélasse $32 50 à $32 62, graisse calme, coton en hausse. Mid. upland 32 1/4 à 32 1/2, térébenthine faible à 44 résine ferme, claire $2 35 à $2 40, frêts fermes.

Nous lisons dans l'*Avant Coureur* de St-Charles :

Le fleuve baisse rapidement et l'eau de la crevasse Roman ne monte que très lentement et n'a plus qu'un progrès imperceptible à l'arrière des habitations. A St Jean Baptiste du moins, nous en serons quittes pour la perte de la récolte de quelques champs de riz et pour la peur de dommages considérables.

TEMPERATURE—15 juin 1869.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN. No 111, rue du Canal.

6 heures	A. M.	74 degrés.
12 "	A. M.	78 "
3 "	P. M.	80 "
6 "	P. M.	79 "

— Le Parlement anglais vient d'adopter un projet de loi édictant des peines assez sévères contre quiconque, à certaines époques, tuera des oiseaux de mer dans le voisinage des côtes. Cette loi a été rendue à la sollicitation des marins, auxquels les oiseaux de mer ont épargné bien des naufrages.

Par leurs cris, que l'on pourrait presque croire dirigés par une intelligence sympathique à l'homme, ces animaux avertissent presque toujours les navigateurs égarés dans les brouillards des approches de la terre. Ne doit-on pas respecter ces vigies bénévoles, indispensables au milieu des brumes dont l'archipel britannique est si souvent environné ?

Voilà un cas à ajouter à la longue nomenclature de ceux dans lesquels l'homme trouve dans la nature animée de précieux auxiliaires dont le privent le vandalisme d'impitoyables chasseurs.

—Le théâtre de Marylebone, autrefois le plus arriéré de nos théâtres de banlieue, s'est mis, depuis qu'il s'est transformé en Royal Alfred Theatre, à marcher dans la voie du progrès et des innovations, d'en pas à rendre jaloux même des Américains. Le directeur du Royal Alfred, après avoir lancé dans Londres ses hommes-affiches en costumes d'acteurs, a eu un second trait de génie.

Il a décidé qu'à l'avenir, les bébés au-dessous de cinq ans ne seraient plus admis dans la salle ; mais, pour que cette prohibition ne privât pas les mères du plaisir du spectacle, il a fait établir un "vestiaire de bébés" où les femmes peuvent laisser leurs petits enfants, moyennant deux pence par tête de moutard, à la garde de nourrices payées par le théâtre. Le "vestiaire" est amplement fourni de berceaux, de bouillie, de bouteilles de lait, de biberons, etc.

CHRONIQUE LOCALE.

ASSASSINAT. — Un assassinat a eu lieu lundi soir, dans le Troisième District. Un bandit bien connu dans notre ville, Frank Fleesig, a frappé John Robinson de plusieurs coups de poignard dans le dos. L'état de la victime laisse malheureusement peu d'espoir. Fleesig a été arrêté par le caporal Thibaut et l'officier Burke, quelques instants après le crime.

TENTATIVE D'ASSASSINAT.—Le nommé John Evans a été arrêté hier en vertu d'un warrant délivré par le recorder. Il est accusé d'avoir frappé Preston Hill d'un coup de couteau avec l'intention de le tuer. Evans a été conduit à la station, et comparaîtra devant la Cour.

VOL.—M. Chas. Oberten, demeurant rue des Remparts, au coin de la rue Joséphine, a été victime d'un vol dans la nuit de lundi à mardi. Comme d'habitude, les voleurs se sont retirés sans laisser le moindre indice qui put mettre la police sur leurs traces.

CONSEIL DE VILLE.

ALDERMEN.—Séance du mardi, 15 juin 1869. Sont présents : MM. Kaiser, Prados, Brady, Shields, O'Brien, Poynot, membres anciens, et MM. Harrisson, Wiltz, McCaffrey, membres nouvellement élus.

M. Harrisson occupe provisoirement le fauteuil. M. Wiltz est élu président par acclamation.

Le Conseil nomme ensuite M. Rees, secrétaire, et M. James Davis, sergent d'armes.

M. Prados est élu Président du comité des Finances. Six membres s'abstiennent de prendre part au vote. Sont nommés membres du comité des finances : MM. Harrison, McCaffrey et Brady ; membres du comité des rues et levées : MM. Shields, Poy ot et O'Brien.

M. O'Brien présente sa démission de membre du Conseil ; cette démission est déposée sur le bureau à l'unanimité.

Le Conseil reçoit une communication de M. Mount, trésorier de la ville, demandant la vente, par le shérif, de certaines propriétés de la ville, pour faire face aux besoins du trésor, vu la lenteur avec laquelle s'opère la rentrée des taxes. Refusé.

Le comité des finances présente un rapport dont les conclusions repoussent le projet d'accorder une déduction de 5 pour cent aux personnes qui acquittent en seul paiement le montant de leurs taxes. Ces conclusions sont adoptées.

Le Conseil s'ajourne pour se réunir au Conseil des Assistants Aldermen.

ASSISTANTS ALDERMEN. — Séance du mardi 15 juin 1869. Présidence de M. Kearney.

Rapport du trésorier pour la semaine finissant le 12 juin : Recettes, $23,511 51, dépenses, $37,935 15, balance en caisse, $1,477 72.

Rapport hebdomadaire des contrôleurs : Chèques s'élevant à $9 680 60.

M. Pandely pense que la première chose que le Conseil doit faire c'est de considérer la question d'admission des membres élus le 19 mai, attendu que la Septième Cour de District a émis un mandamus ordonnant au Conseil de décider sur les qualifications des membres élus. M. Pandely favorise l'admission.

M. John Pasley entre et présente ses lettres de créance et réclame son siège, comme élu tant au terme du 2ème ward.

M. Fisher demande la question préalable sur sa résolution déclarant que les membres élus le 19 mai n'ont pas droit à se siéger parce que l'élection a été illégale.

Sur ce, treize membres du Conseil, moins le président Kearney et MM. Fisher et Camp, quittent la salle et brisent le quorum.

Sur motion, le Conseil s'ajourne.

SECONDE RÉUNION. — Quelques moments après l'enregistrement, M. Logan membre nouvellement élu du 2e ward, occupe le fauteuil et appelle à l'ordre tous les membres présents.

Le capt. John est invité à agir comme secrétaire intérimaire. Le rôle est appelé et les nouveaux membres élus répondent à l'appel. Ce sont MM. Logan, Pasley, Davis, Stinger et Barnes. Les autres sont MM. Walker et Farrell. Pas de quorum. La séance est suspendue pendant 10 minutes, après cela le Conseil, n'étant pas en nombre pour délibérer, s'ajourne à demain mercredi, à 6 heures 1/2 pour élire des directeurs d'école.

$55.—Une dame ne saurait faire une plus grande économie qu'en achetant une Machine à coudre de cinquante cinq piastres de Grover & Baker. C'est une compagne aussi commode que gaie.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

ANCIEN ET EFFICACE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC

LES CÉLÈBRES PILULES DU Dr C. McLANE. POUR LA MALADIE DE FOIE.

La plus grande découverte médicale du siècle.

Des millions de malades en chantent les louanges. Toutes les familles et chacun devraient en avoir.

SOUFFREZ-VOUS MAINTENANT ?

Avez-vous mal de tête ou une douleur ... ?
Avez-vous la constipation ?
Avez-vous des aigreurs ?
Avez-vous une mauvaise haleine ?
Avez-vous les mains et les pieds froids ?
Avez-vous la fièvre en frisson ?
Avez-vous des palpitations de cœur ?

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Avez-vous une interruption des menstrues ?
Avez-vous des vomissements ?
Avez-vous des irrégularités ou des faiblesses ?
Avez-vous des étourdissements ?
Avez-vous une peau jaune ou décolorée ?

ANCIEN ET EFFICACE

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Avez-vous des coliques ou la diarrhée ?
Avez-vous un estomac gonflé ou relâché ?
Avez-vous un esprit sombre ou un manque d'appétit ?
Avez-vous des symptômes bilieux quelconques ?

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Ecoutez l'avertissement. Les délais sont dangereux. Ce conseil vaut son pesant d'or pour les malades. Notez que les PILULES DU Dr McLANE POUR LA MALADIE DE FOIE, il n'y a de véritables que celles qui portent la signature de FLEMING BROTHERS.

On vend les dans le monde entier.

Le Remède Rouge pour la Diarrhée (Red Diarrhœa Remedy), aigu et chronique est agréable et efficace. Pour le choléra morbus et les crampes, employez le R. D. R. Le R. D. R. n'est pas une préparation astringente.

Pour la Diarrhée dans toutes ses formes, servez-vous du R. D. R. ... Le R. D. R. est le remède favori de Memphis. ... Pour les crampes et les vomissements, employez le R. D. R.

L'English Female Bitters (L'Amer Anglais des Femmes) guérit les vieux et les jeunes. ...

Le Bucho de Dromgoole & Co. a surpassé les autres remèdes. Pour les dépôts urinaires, servez-vous du Bucho de Dromgoole & Co. Pour les reins des enfants, employez le Bucho de Dromgoole & Co. Pour ... de jeune âge, ayez recours au Bucho de Dromgoole & Co.

A vendre, en gros, par WHEELOCK, FINLAY & CO. agents, coin Gravier et Magasin.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

DÉCÉDÉ hier, à l'Asile, à 2 heures 1/2 du soir, LOUIS FAUQUIER, âgé de 36 ans, natif de Mont-... (Haute Garonne). Messieurs les sociétaires sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à ... heure après midi.

Par ordre du Président. Le Secrétaire, A. BARBIER.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré mercredi matin, 16 juin, à 7 1/2 heures, à l'église St Augustin pour le repos de l'âme d'ANDRÉ EMILE PETITFILS. Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister. 15juin—1t

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré à la Cathédrale St-Louis, mercredi matin le 16 juin, à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu dame V. J. DEJAN, née Louise Creole Hobbs. Les parents et amis des deux familles sont priés d'y assister. 15 juin—1t

Società Italiana del Tiro al Bersaglio. Seduta Straordinaria.

S'INVITANO i membri d'intervenire alla seduta straordinaria, che avrà luogo questa sera alle ore 7 1/2 precise, per trattare sugli affari riguardanti la Festa. Per ordine del Presidente. G. DELL' ORTO, Segretario. 16juin—1

Demande.

UNE femme sachant laver et repasser et voulant se livrer à la couture trouvera à s'employer en s'adressant au No 311 rue des Magasins. 11 juin—1f

Collége de médecine et de chirurgie, DE MILWAUKEE.

Incorporé par la Législature du Wisconsin.

Dirigé par des médecins du Sud, possédant tous les instruments ... Traitement des maladies des organes ... yeux, des oreilles, des organes urinaires et génitaux ... On transmettra aux malades par la poste ... en recevant le prix, les ouvrages de médecine qui suivent :

MALADIES DE LA GORGE ET DES POUMONS, Catarrhes Chroniques, Bronches, Asthme et Consomption, la manière de s'en guérir—16 pages ; prix 25 cents.

MALADIES DES FEMMES—brochure de 72 pages et 20 gravures ; prix, 50 cents.

MALADIES DES ORGANES URINAIRES ET GENITAUX ...—ouvrage de 300 pages et de 100 gravures ; prix, $1.

FAIBLESSE SEMINALE provenant de l'abus ... brochure de 16 pages illustrées ; prix, 25 cents.

Nous envoyons gratis un grand journal de médecine qui donne des détails complets sur notre Collège. ...

T. WILLIAMS, D. M., Cabinet au coin des rues East Water et Mason, Milwaukee, Wis.

N. B. On écrit et parle le français au Collège. 13 juin—1m

Avis aux Dames.

MADAME ROY, encoignure des rues Bourbon et Dumaine, a l'honneur d'informer les dames de sa clientèle et le public qu'à partir de lundi, 7 juin elle vendra tout son stock de chaussures et de lingerie au prix coûtant, dans le but de le renouveler à Paris, où elle doit se rendre très prochainement. Les dames qui désireraient faire des commandes de chaussures françaises voudront bien laisser leurs ordres à M. Roy. 6 juin—1m

D. LOPEZ.

154.......RUE DU CANAL.......154

(Ancien local de Mme Olympe)

M. D. LOPEZ a l'honneur d'informer le public que l'ouverture de son nouvel établissement aura lieu après demain, MARDI, 15 JUIN.

Les plus grands embellissements ont été faits au nouveau local. ... De vastes salons et une belle galerie, offrant une vue charmante, le composent. On y trouvera toujours les articles de CONFISERIE, PATISSERIE, SORBETS, GLACES, BISCUITS GLACÉS, un LUNCH et tout ce que comporte la carte d'un restaurant de premier ordre. ... D. LOPEZ, 154 rue du Canal 154. 13juin—8

AVIS.

PENDANT la saison d'été et à partir de ce jour, le Docteur CRIARD, donnera ses consultations de ONZE heures du matin à UNE heure de l'après-midi Les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis.

128..........Rue Esplanade..........128

13 juin—1m

Attention ! Attention !

THEO. DANZIGER,

163 Rue du Canal, 163

BON MARCHÉ EXTRAORDINAIRE !

ROBES PERCALE, double jupe, à $2 75, valant $4 50.

50 douz. aines MOUCHOIRS BRODÉS, à 25 cents ... CANTALES ... ROBES BAREGE ... assortiment de PARASOLS à 50 pour cent au-dessous du prix ordinaire.

Un assortiment complet de LINGERIE BRODERIE ... PRIX EXTRAORDINAIRES. ... CIRCONSTANCES AVANTAGEUSES.

THEO. DANZIGER, No 163 de la rue du Canal.

VIN ROUGE, BURGUNDY PORT ET VINAIGRE.

En débarquement du navire SICILY-JULIETTE, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés :

100 barriques Vin Rouge ...

25 demi-barriques Vin Rouge J. Lebrun ... caisses de 12 bouteilles Vin Rouge ... St Macaire ... quarts Burgundy Port ... barriques de Vinaigre.

MAIGNAN & LABORDE, No 15 et 47 rue de ... 15 juin—5t

J. Y. WHITTED

Célèbres marques de Tabac.

... Cable Day Twist. A vendre par DE VAN, MASON & CO ... Agents au Sud ... Nouvelle-Orléans.

Bonne affaire.

A VENDRE bon marché un bel ameublement de chambre à coucher. S'adresser au No ... rue Marais au premier, entre St Louis et Toulouse.

Chaudières à Sucre.

UN assortiment complet de chaudières à sucre en ... de ... S. & J. RANKIN & CIE, de Liverpool. A vendre par M. A. DE LIZARDI ... rue de Carondelet.

GRANDE REDUCTION DE PRIX DANS LES MARCHANDISES SECHES, CHEZ

PEPIN & TURCOTTE

158 .... RUE DU CANAL 158

Maison Blanche encoignure Baronne.

NOUS informons le public que LUNDI 21 courant, notre grand stock de MARCHANDISES ... Percale ... Organdi ... Grenadine ... Batiste ... Robes ... Mouchoirs ... Ombrelles ... Un bel assortiment de Points et Collets en dentelle Lama, Chantilly et vraie dentelle ...

Nous venons aussi de recevoir de New York ... qualité supérieure à vendre à des prix très réduits.

Ceux ci-dessus est sérieux ... personnes qui désirent acheter des marchandises de goût et à bon marché se feront bien de venir visiter notre stock avant de faire leurs achats ailleurs.

PEPIN & TURCOTTE, 158 Canal.

UFFICIO CONSOLARE D'ITALIA EN NUEVA ORLEANS.

Le persone ... a questo Ufficio Consolare per affari a loro riguardanti :

Fafla Carlo — De Filippi Vedova ... Vairo Giacomo — Polvarini Lorenzo ... Salvi Vincenzo.

Si pregano inoltre ... a questo medesimo Ufficio per lettere che di persona.

Nuova Orleans 2 giugno 1869. Il R. Vice Console, A. PIAGGIO.

En débarquement du navire SICILY-JULIETTE, de Bordeaux.

50 Barriques Vin Rouge Château de Barreyres ... qualité supérieure.

30 demi-barriques Vin Blanc Entre deux Mers, à vendre par ALEX. FUCHS, No 80 rue Toulouse. 13 juin—3t

A Louer, à Bail ou à Loyer.

LA BRASSERIE connue sous le nom de CITY BREWERY, ainsi que la belle résidence y attenant ... Pour plus amples informations s'adresser à MM. JUGHN, M. ... ARMAND PITOT ... JULES LAFENE, ... rue Vieille-Levée.

A Vendre, en Magasin,

VITRES, UNIES, EMAILLEES, A DESSINS, A COTES.

E. J. HART & Co., Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas. 13juin — Nouvelle-Orléans.

A Vendre, en Douane,

CHLOROFORME D'AMÉRIQUE. CANELLE DE CEYLAN. GRAINE FRANÇAISE. HUILE D'ANIS.

E. J. HART & CO, 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas. 13 juin

Divers.

SOUFFRE, GRAINS D'ANIS, CLOUS DE GIROFLE A L'HUILE, GRAINS D'ANIS STAR, BLUE MASS ANGLAIS, CREME DE TARTRE, INDIGO, ALCOOL, HUILE de GRAINE de LIN, SAVON FRANÇAIS, MUSCADE.

En magasin et en Douane, à vendre par E. J. HART & CO, 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas. 13juin

A. BROUSSEAU & Co.,

7..........Rue de Chartres..........17

IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES. Coton et noix COUVERTURES de laine et de pianos, STORES, DESSOUS DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES, TOILES CIRÉES pour voitures et tables, TOILES CIRÉES dites ... ETOFFES A RIDEAUX, ... CORNICHES, BANDES, FLECHES, GUIMPES, GLANDS, CRIN, PELUCHE, MOQUETTE, etc. 27 sept—1an—PP

MAISON A LOUER.

A louer, la maison No ... de la rue ... entre Chartres et Royale ... S'adresser rue d'Orléans, No ... 13 juin—6

Photographies à prix réduits.

AU SALON DE L. MORIMA, 209, Royale, près Dumaine.

Cartes de visite à ... $4 la douzaine. Cartes impériales à ... $1 00 pièce. ... Ambrotypes ... Tout autre travail photographique ... LOUIS MORIMA.

AU PUBLIC.

R. J. WATSON, Boucher,

ANNONCE aux bouchers et aux marchands de viande de la Nouvelle-Orléans qu'il sera prêt, VENDREDI PROCHAIN, au matin, à livrer de la viande, à cinq étaux en quantités quelconques, à raison de SEPT CENTS la livre de la meilleure qualité qui se trouve sur le marché. ... Abattoirs de la Compagnie Crescent City ... 16 juin—1t

Point d'Aiguille Double, Elastique.

LA MACHINE A COUDRE QUI A REMPORTÉ LA MÉDAILLE D'OR.

$40..........$45.

ELLE N'A PAS D'ÉGALE SOUS LE RAPPORT DE LA SIMPLICITÉ

Elle est patentée en Amérique et en Europe

...

J. CONSTANT, Agent.

No 2, ... On demande des agents ... Post Office, Bateau ...

COMPAGNIE Mound City d'Assurance Mutuelle DE LA VIE. A ST LOUIS, MISSOURI.

Capital de $150,000 payé et un Capital garanti de $350,000.

Actif le 15 mai 1869 ... $2,000,000. Nombre de polices émises depuis ... année au 30 mai, 1,631.

OFFICIERS

Du Bureau Principal à St-Louis.

JAS. J. O'FALLON ... Président
A. M. BRITTON ... Vice-Président
W. H. LOMAN ...
G. M. BATTIS ...
W. HATCH ...
W. ... RUSSUM ...
W. E. HARVEY ... Actuary Consultant

Directeurs

JAS. H. LUCAS — JAS. J. O'FALLON
A. M. BRITTON — A. B. GARRISON
W. HATCH — W. C. ...
M. WATERMAN — A. M. BUCKNER
A. M. DOWELL

Officiers de l'Agence de la Louisiane

Dr. C. H. ... Président
J. T. MERRICK ... Vice-Président
S. B. SIMMES ... Secrétaire

Examinateurs Médicaux

G. AUSTIN, M. D. — J. N. FOLWELL, M. D.

Directeurs pour la Louisiane

... THOMAS FITZWILLIAM ... S. B. SIMMES.

... S. B. SIMMES.

Banque de la Nouvelle-Orléans

CONFORMÉMENT ... N. AUGUSTIN.

Banque de l'Union de la Louisiane

CONFORMÉMENT ... GEO. A. FRERET.

Banque d'Amérique.

CONFORMÉMENT à ... J. K. MORTIMER.

CARL L. BRAUER,

Au No 17 du Commercial Place, SEUL AGENT, EN LOUISIANE,

— DES —

Vins de MM. Branlenburg frères, A BORDEAUX.

AUX FAMILLES.

B. DEBAT, successeur de Petitjean

Encoignure Toulouse et Royale.

GROCERIES ...

MAGASIN A VENDRE

MONSIEUR ... M. LOUIS FYMAS ...

$40---$45---$50,

Est le prix d'une Machine à coudre de WILSON

AU No 6 DE LA RUE BARONNE

ELLE est sans rivale sous le rapport de la simplicité ... Nouvelle-Orléans.

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Opelousas et de l'Ouest.

UNE réunion des actionnaires ... Par ordre des Directeurs : CHARLES KYSER.

DENTISTES

Dr. MALONEY,

DENTISTE, No 203 rue St-André, près Magasin (Quatrième District).

ANNONCE à ses amis et au public ... Le Dr MALONEY a remporté le PREMIER PRIX ...

Changement de domicile.

J. A. CANADAVANT, CHIRURGIEN DENTISTE, 130.....RUE DU CANAL .....

Le Dr. CHARLES E. KELLS

DENTISTE

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 8mars—1aPP

Loterie Nationale DE L'ILE DE CUBE.

PAR ordre de Son Excellence le Gouverneur Supérieur Politique de la Havane ...

1 Lot de	....	$100,000
1 Lot de	....	30,000
1 Lot de	....	16,000
1 Lot de	....	10,000
2 Lots de	....	10,000
1 Lot de	....	5,000
6 Lots de	....	3,000
31 Lots de	....	1,000
99 Approximations	....	350

... 1 Administrateur Général, FRANCISCO COMPRODON.

M. MANUEL BORNIO,

No. 63, RUE DE CUBA, à la Havane.

PREMIER souscripteur d'exportation de Billets de Loterie se charge de remplir tout ordre pour BILLETS DE LA LOTERIE DE LA HAVANE, à une commission raisonnable.

Pour toute autre information s'adresser à MM. BORNIO & FRERE, No 77 Rue Gravier.

LOTERIE DE LA HAVANE

Les soussignés continuent à payer la prime la plus élevée pour les lots gagnants de la LOTERIE de la Havane.

Bornio & Brother, No 77 de la rue Gravier.

HOTELS RESTAURANTS, CAFES

HOTEL DE POINT-CLEAR

Sur la rive orientale de la BAIE DE MOBILE.

... A. M. GODFREY

Hôtel de la Grand'Ile,

Sur les bords du Golfe.

... S. B. SIMMES.

Hotel des Sources Bladon,

COMTÉ CHACTAW (ALABAMA)

...

PENSION FRANÇAISE TENUE PAR **URBAIN RAMBAUT,** A BILOXI. ... Prix modérés.

Restaurant de Paris,

32 rue Bienville,

OSCAR LEURKY, Propriétaire ... Chambres garnies.

BOULO

MAITRE DE PENSION—A BILOXI.

... Prix, $2 00 par jour.

E. PRICHARD HOTEL ET RESTAURANT, MANDEVILLE.

RESTAURANT COSMOPOLITE

...

REOUVERTURE Du Lake Park House et Restaurant de N. MILLER,

au Lac, à l'extrémité du Nouveau Canal. ... N. MILLER.

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE ST-CHARLES, NO 10, Nouvelle-Orléans. Entre les rues Commune et Canal. B. M. STELLA, Propriétaire.

Café des Pyrénées,

TENU PAR D. ROUSSE. ...Rue St-Louis...

SIEG & KRUG,

38..........DOUANE..........38

IMPORTATEURS DE **MARCHANDISES SECHES ETRANGERES** —ET—

Agents pour la vente du FIL de BOBINES d'ALEXANDER.

Le Nouvel EL DORADO,

59........RUE ST CHARLES.......59

La plus grande maison de jeu du monde.

Une belle salle de KENO au premier. ... Rafraîchissements gratis.

LOTERIES.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane

POUR LE 15 JUIN—CLASSE 14.

57 54 24 38 65 28 73 53 30 3 23 75 13

... C. T. HOWARD, Président ... ADAM GIFFEN, JOHN ... LEWIS, F. F. WILDER, Commissaires.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

CHAS. T. HOWARD ... Président.

Loterie de Numéros Simples.

GROS LOT.....$30,000.

... Classe E.

Tirage, le SAMEDI 26 juin 1869, à la Nlle-Orléans.

—PLAN—

10,000 Billets — 284 lots gagnant

... CHAS T. HOWARD, président ... Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

LOTERIE DE LA HAVANE.

La PRIME la plus élevée est payée pour les lots gagnants de la LOTERIE de la Havane par

Bornio & Brother, No 77 de la rue Gravier

INSTITUTIONS

Conservatoire de Musique,

DIRIGÉ PAR M. L. FOURMESTRAUX ...

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DESON. No 175, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

Collége Classique et Commercial

... RUE ... Entre ...

Collége d'Etat de la Louisiane et Académie Militaire

... D. F. BOYD ...

AVIS.

A partir de cette date le bureau de ... OPERA est transféré à L'OPERA, entrée de la rue Toulouse.

EMILE WITZ ... Secrétaire.

SIROPS SUPERIEURS.

LE soussigné a fait savoir aux personnes qui ... depuis nombre d'années ... de sirops tels que

Limon, Ananas, Gingembre, Orgeat, Fleurs d'orangers, Menthe, Crême, Bananes, Nectar, Rose, Groseille, Fraise, Framboise, Vanille, Salsepareille, Noyau, &c &c.

TOUS CES SIROPS ... fabriqués ... M. ERNEST TURPIN ...

ERNEST TURPIN, 93 Vieille-Levée.

MANUFACTURE DE CIGARES DE J. Ballester,

Encoignure Chartres et Bienville.

...

AUX DAMES.

LE Dr URBAN ...

LE Dr CAPDEVIELLE,

DONNE des consultations ...

Pianos ...

A. ELIE,

Musique, Pianos et Instruments, ... RUE ROYALE ... 16. Entre Canal et Douane.

PIANOS PLEYEL ... Instruments de musique de tout genre, Cordes françaises et italiennes ... Grand assortiment de musique.

Pianos, Musique et Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,

... RUE ROYALE ... 46

IMPORTATEURS ... PIANOS PLEYEL, ERARD, HERZ ...